



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 2 décembre 2013

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Appel à projets en vue du 70e anniversaire de la Libération

Une homologation "70e anniversaire" pourra être décernée à certains projets liés, en 2014, au 70e anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme.

Elle valorisera les projets s'inscrivant dans le cadre des thématiques retenues au plan national : hommage aux survivants, rappel des valeurs qui ont été défendues, conséquence sur la construction européenne et le renforcement des valeurs démocratiques, valorisation des territoires de mémoire.

D'autres critères seront également pris en compte, comme l'exactitude historique, les objectifs pédagogiques poursuivis, l'impact de l'opération auprès des publics visés, sa dimension locale, nationale ou internationale ainsi que les aspects relatifs au tourisme de mémoire.

L'homologation sera gage de reconnaissance et de la qualité du sérieux des actions proposées. Les commémorations susciteront en effet en 2014 de multiples actions mémorielles partout en France.

Pour le département de l'Ardèche, les projets commémoratifs d'origine publique ou privée, liés au cycle du 70e anniversaire, devront être adressés au service départemental de l'ONAC-VG **avant le 30 janvier 2014**.

Cette homologation constitue une validation de la qualité et de la pertinence du projet, mais aussi la garantie que celui-ci pourra figurer sur les documents ou sites officiels locaux récapitulant les actions du 70e anniversaire et être mis en valeur sur le site Internet dédié qui sera prochainement mis en place par le ministère de la défense.

Pour plus d'informations sur cet appel à projets : [www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine](http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine) et [www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr)

### Pour plus d'informations :

- Site internet : [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)
- Service départemental de l'Ardèche de l'ONACVG : Immeuble de la DDCSPP - 7, boulevard du Lycée 07000 PRIVAS – Tél. 04.75.64.21.13



### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)